

Véritable école de démocratie

LES MAISONS DE JEUNES OUVRENT À LA CITOYENNETÉ RESPONSABLE

Michel LEGROS

2022 a été désignée “année européenne de la jeunesse”. L’occasion de partir à la découverte des Maisons et des Centres de Jeunes qui ont souffert durant ces deux années de pandémie. Ce sont des lieux de rencontres, de partages et de créations socioculturelles véhiculant des valeurs démocratiques essentielles.

« **S**i tu ne sais où tu vas, regarde au moins d’où tu viens ! » Ce proverbe africain pourrait se trouver sur tous les frontispices des maisons des jeunes tant celles-ci s’inscrivent dans l’histoire de l’après-guerre en Belgique. En 2020, elles devaient célébrer le septantième anniversaire de leur naissance, et le cinquantième des Centres de Jeunes en milieu populaire. Hélas, la crise covid en a décidé autrement. Les projets de festivités ont été soit retardés, soit purement et simplement annulés. « *Quoiqu’il en soit*, précise Pierre Evrard, directeur de la fédération des Centres de Jeunes en milieu populaire, *s’il est important de penser et de réfléchir à nos cinquante années d’histoire, il faut surtout se demander ce qu’elles représentent pour nos jeunes et comment envisager nos vingt prochaines.* »

RETROUVER LES RAILS

Cédric Garcet, directeur de la Fédération des Maisons de Jeunes (MJ), acquiesce : « *De toutes les façons, les années covid ont pesé très lourd sur le moral des jeunes. En fait, on se construit avec les autres, en faisant du lien. Le vivre-ensemble est vraiment essentiel. Le confinement a, comme dans de très nombreux endroits, complètement atomisé tous les projets et brisé tous les liens. Il faudra du temps pour retrouver les rails qu’il a fallu quitter.* »

Chaque Maison de Jeunes est particulière, il n’y en a pas deux, parmi les quelque cent septante-cinq que compte son réseau, qui se ressemblent. « *Souvent*, explique Cédric Garcet, *lorsqu’un projet de MJ surgit au sein d’une collectivité, une analyse du territoire et de son public est engagée. Mais ce sera, quoi qu’il en soit, toujours un projet culturel. Il est en effet fondamental qu’au sein de la MJ, le jeune puisse exprimer ce qu’il pense de la société dans laquelle il vit et comment il pourra développer son esprit critique et les compétences qui sont en lui.* »

La première d’entre elles est née dans le centre-ville de Bruxelles, le 27 juin 1950, à l’initiative de citoyens respon-

sables actifs qui souhaitaient lancer de multiples projets sociaux, sportifs, musicaux, et ainsi permettre à des jeunes de se rencontrer. Il faudra attendre 1970, grâce à la sagacité de Marcel Hicter et d’Étienne Grosjean, pionniers de l’action culturelle et l’éducation permanente, pour obtenir le premier décret officiel de reconnaissance de ces lieux. « *Pendant trente ans*, développe Pierre Evrard, *nous avons dû vivre sur les intuitions de ce décret avant d’en obtenir, au mois de juillet 2000, un nouveau renouvelant les conditions d’agrément et de subventionnement des centres de jeunes.* »

LIEUX MAL CONNUS

« *Le grand public*, ajoute Cédric Garcet, *ne connaît pas bien ces endroits. Pour certains, il s’agit d’un service d’aide aux jeunes défavorisés, pour d’autres, ce sont des repaires de voyous fumeurs de joints, glandeurs, joueurs de kicker ou délinquants. D’autres encore s’imaginent que ce sont des reliquats de soixante-huitards attardés, voire en ignorent totalement l’existence. De plus, nous constatons que l’animation et le travail socioculturels ne sont plus reconnus comme une nécessité de développement et d’épanouissement pour les jeunes, mais bien souvent comme un moyen de les détourner de la délinquance et d’un comportement déviant.* »

À ce titre, le nouveau décret donne des MJ une définition précise : « *Une MJ est une association fondée sur l’accueil des jeunes, leur participation à la programmation et à la réalisation d’actions collectives et d’animations d’activités socioculturelles. Encadrée par un animateur coordonnateur qualifié, elle a pour but de favoriser le développement d’une citoyenneté critique, active et responsable, principalement chez les jeunes de douze à vingt-six ans dans le respect des droits de l’homme et des enfants.* »

Pour Pierre Evrard, « *il s’agit, en fait, de s’adapter à la réalité du public. On se situe, comme le relevait Marcel Hicter, dans le cadre de la démocratie culturelle avec pour effet de produire une société plus consciente d’elle-même.* ». C’est

INDICES

BANNI.

Le compositeur dominicain français André Gouzes, dont les œuvres sont chantées dans tous les offices de cet ordre, est visé par une enquête pour agression sexuelle et viol sur mineur de moins de quinze ans. Les frères dominicains ont décidé de ne plus jouer ses pièces lors des messes et des processions.

RÉTABLIE.

Fin avril, des dizaines de fidèles de rite syriaque ont participé pour la première fois à Mossoul à une messe dans l'église Mar Touma. Celle-ci a été restaurée après avoir été vandalisée par l'État islamique et endommagée lors des combats pour libérer la grande ville du nord de l'Irak.



AUGMENTÉ.

Selon la dernière étude de l'Institute for Jewish Policy Research, un Juif sur sept se reconnaîtrait dans la mouvance ultraorthodoxe Haredi : 2,1 millions de croyants dans le monde. Ce chiffre est en augmentation depuis dix ans en Israël et aux États-Unis.

REGRETTABLE.

L'Église anglicane d'Angleterre a récemment présenté ses excuses pour des lois médiévales qui, au XIII^e siècle, ont entraîné l'expulsion de nombreux juifs du Royaume-Uni.

RENFORCÉS.

Le Conseil œcuménique des Églises a souligné que ses membres doivent être unis sur un même socle d'espérance formé de la réconciliation et de la consolidation de la paix. Propos évidemment peu audibles au sein d'Églises orthodoxes...



Y. Bertrix

À REDÉCOUVRIR.

Comme à Bertrix, des endroits où la jeunesse apprend à se construire.

pourquoi le travail des animateurs est prépondérant : personnes-ressources indispensables, ils balisent le terrain en amont, proposent une méthodologie pour les projets choisis par les jeunes et envisagent des collaborations avec d'éventuels partenaires.

AUTORITÉS PRÊTES À L'ÉCOUTE

Trop souvent, hélas, les pouvoirs publics, à quelque niveau que ce soit, restent sourds et insensibles aux besoins des jeunes. Ainsi, il arrive par exemple que les bâtiments hébergeant des jeunes soient peu "sexy", désertés depuis des lustres, à la limite de l'insalubrité, dans des zones isolées amenant du vandalisme et des dégradations, sans forcément que les autorités se pressent pour les réhabiliter.

À Bertrix, où les locaux étaient dans un état déplorable, les jeunes se sont retroussés les manches. Via des ateliers et des animations "récup-art", ils ont tout rénové, déclarant haut et fort au public diversifié invité à

leur inauguration « *qu'un arbre qui tombe fait plus de bruit que la forêt qui pousse* ». Chacun a ainsi pu remarquer que les jeunes arrivent à se prendre en main. C'est-à-dire apprendre la participation, la gestion, la responsabilité. « *Ce n'est pas seulement avoir le droit, c'est aussi apprendre à se donner les moyens.* »

Autre exemple : dans le quartier des Marolles, la MJ était en conflit avec un café-ter voisin, qui les accusait de concurrence déloyale à cause de la suppression du tabac dans l'Horeca et les soupçonnait de consommer des boissons alcoolisées dans leur bar. Les jeunes ont alors mis au point toute une série d'ateliers et d'animations autour des assuétudes et addictions (tabac, alcool, jeux...) et ont décidé de réaliser leurs propres boissons plus soft, originales, bio. De même, alors que les jeunes sont plutôt branchés moto, permis de conduire etc., ils sont aussi de plus en plus sensibilisés au phénomène du réchauffement climatique. Dès lors, suite à leurs réflexions et débats, ils ont mis au point différents modes d'actions

en vue de promouvoir petit à petit une mobilité plus douce (vélo, trottinette et même la marche à pied).

« *Cela confirme la vision des pionniers de la première heure, observait déjà Antoinette Corongiu, ancienne présidente de la Fédération, à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Pour ceux-ci, les MJ étaient déjà des lieux d'expérimentation d'une jeunesse métisse et plurielle. Elles donnent l'occasion de travailler avec les jeunes pour qu'ils s'expriment en prenant des décisions démocratiques qui allient les intérêts individuels et collectifs. Elles ouvrent des espaces qui leur permettent de se rencontrer, de définir ensemble des projets, de leur donner à trouver des moyens d'expression nouveaux et de vivre des expériences qui renforcent leur confiance et les placent en position d'acteurs vigilants.* » ■

Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone, rue aux Chevaux 8, 4000 Liège ☎04.223.64.16 ☎0473.35.29.29

Fédération des Centres de Jeunes en milieu populaire, rue Saint-Ghislain 26, 1000 Bruxelles ☎02.513.64.48 ☎0477.92.10.27 www.fcjmb.be/